

Les inondations de 1896 entre Besançon et Verdun sur le Doubs – 13 et 20 mars 1896

(DMD39)

(L'Avenir du Jura)

LES INONDATIONS DE 1896
ENTRE BESANÇON ET VERDUN
d'après *l'Avenir du Jura* des 13 et 20 mars 1896

© DMD 39

Les inondations Les pluies continuelles de ces derniers jours ont causé partout des inondations qui rappellent les plus considérables et les plus désastreuses, entre autres celles de 1882, comptant parmi les plus fortes crues du siècle.

A Dole, le Doubs, qui charrie de nombreux débris ou pièces de bois, couvre complètement la vallée entre la ville et la forêt de Chaux d'une part, et, d'autre part, entre la ville et la colline du Poiset et Crissey. Le chemin de halage du bassin du canal Charles-Quint était complètement recouvert ; les maisons situées sur le Port, du côté du Champ-de-Mars, celles du Pasquier, étaient envahies ou entourées par l'eau. Le chemin qui conduit à Azans en passant devant l'usine à gaz, presque entourée elle-même par les eaux, ainsi que l'abattoir, se trouvait également envahi et impraticable. Toute la plaine, enfin, est encore inondée.

La cote d'élévation du Doubs, à Besançon, dont les rues Poitune, des Boucheries, St Pierre, d'Alsace, la place Labourey, etc., ont été aussi envahies par les eaux, de même que les cours et le jardin de l'hôpital St Jacques, a atteint presque 8 m (7 m 97). Les promenades de Chamars et de Micaud ont été transformées en lacs. Au pont de Battant, des soldats du Génie ont été réquisitionnés pour faire rouler, suivant le courant, les longs bois de sapin qui obstruaient les arches. Le travail a été suspendu à l' Arsenal, la circulation interrompue sur le pont de Bregille, le tablier de ce pont étant soulevé par des pièces de bois. Le *Petit-Comtois* parle de 500.000 fr. de dégâts pour Besançon.

A Fraisans, bon nombre de rez-de-chaussée, rendus inhabitables, ont été évacués. Le travail dans les usines a dû être interrompu, ainsi que le service de correspondance avec Ranchot.

Les habitants d'une partie de la commune de Parcey ont dû sauver leur mobilier et leur bétail. Ceux de Port-Aubert ont abandonné leurs maisons à moitié sous l'eau, pour se réfugier à Rahon, Gevry, Molay, Chaussin, Longwy, Petit-Noir, Neublans, etc. sont également inondés.

On nous écrit de Chaussin que les faubourgs de l'Hôpital, de la Villeneuve, le Creux Machard, nombre de rez-de-chaussée, de caves, sont envahis par l'eau ; les habitants se sont réfugiés avec leur bétail au centre de la ville. Plusieurs maisons se sont effondrées ; on a dû opérer le sauvetage de quelques personnes bloquées dans leurs maisons par les eaux. Dans ces terribles circonstances, les gendarmes ont passé dans l'eau une partie de la nuit du lundi et la matinée de mardi, occupés au sauvetage des gens, du bétail et du mobilier.

La rive droite du Doubs a aussi beaucoup souffert.

Les parties basses du village de Molay ont été complètement inondées, ainsi que la place communale de Longwy ; dans cette dernière commune, les écoles ont dû être fermées. La route de Dole à Bellevvres était submergée sur une longueur d'environ 150 m. Le hameau d'Hotelans s'est trouvé dans la détresse : sa digue de défense a été submergée dans toute sa longueur ; les habitants ont coupé la route

pour rejeter le trop-plein de leurs eaux à travers champs. L'administration hydraulique a cru voir là un grave inconvénient et a fait reboucher la coupure qui a été rouverte et rebouchée de nouveau par ordre !

Petit-Noir a été complètement envahi ; dans la nuit du mardi 10, au maximum de la crue, le tocsin et le clairon n'ont cessé de retentir, et toute la population valide s'est portée vers la grande digue, sauvegarde du village, pour en boucher les trous ou fissures ; mais un torrent formé vers l'extrémité, près du pont de Neublans, a raviné profondément la route. A 2 km en aval de ce pont, la digue a été percée, emportée, et le reflux a amené sur le village une nouvelle masse d'eau. Deux maisons, nous dit-on, se sont effondrées ; mais les habitants avaient pris des mesures pour mettre leur bétail en sûreté.

A Verdun (Saône-et-Loire), on a craint un moment la rupture de l'ancienne digue, haute de 10 m, qui s'est affaissée de près d'un mètre, mais qui a pu, heureusement, résister. Le désastre eût été grand si les eaux l'avaient emportée. Le Syndicat des digues se proposerait de demander à l'Etat et à la Cie P.L.M. une subvention pour les travaux de réparation qui dépasseront 400.000 fr.

Longepierre, Navilly, etc. ont été littéralement sous l'eau.

Suite des inondations Maintenant que les rivières, torrents et ruisseaux sont rentrés dans leur lit, que les eaux qui avaient envahi nos plaines et nombre de nos villages se sont écoulées, il est permis de se rendre un compte plus exact des dégâts qu'elles ont occasionnés. Ces dégâts sont considérables ; mais nous ne pouvons encore citer des chiffres pour l'ensemble.

Sur la rive gauche du Doubs, c'est la ville de Chaussin qui a le plus souffert des inondations. Une masse énorme d'eau, passant par-dessus les digues, et grossie encore par l'Orain, s'est précipitée, en formant des courants très dangereux, dans ses faubourgs, a couvert plusieurs de ses rues et creusé partout de profondes ravines. Les pertes sont évaluées à plus de 100.000 fr.

Les faubourgs, les chemins ont à présent un aspect lamentable. Cinq maisons se sont écroulées ; vingt autres sont inhabitables avec leurs murs percés et leurs plafonds effondrés sur le mobilier. C'est un véritable désastre pour la ville, désastre dont la cause principale vient, nous écrit-on, de la brusque rupture sur une longueur d'au moins 500 mètres, de la ligne du chemin de fer de Dole à Chalon.

Pour qu'une telle catastrophe ne se renouvelle plus, il est de toute urgence de réparer les digues, de redresser le Doubs à Port-Aubert (commune de Rahon), ce hameau devenu inhabitable, et de contraindre la Cie P.L.M. à agrandir et à multiplier ses ponts de décharge entre Molay et le pont de l'Orain.

L'inondation a causé de si grandes misères que nous espérons que l'Etat, le département, la charité publique s'empresseront de venir en aide aux sinistrés.